

L'effacement de Nicolas Maduro par les USA met mal le droit international

@rib News, 11/01/2026 Relations entre Etats dans un momentum de croisade des chemins : entre barbarie ou droit du plus fort vs civilisation ou force du droit Par JP Mbona, 8 janvier 2026 « Things fall appart » ou en bon français « Le monde s'effondre », nous alerterait un des rares lauréats africains prix Nobel (24 au total sur 633, mais ceci est une autre affaire !) Il devrait raconter son roman, non en se limitant au seul univers africain alors mis à feu et à sang par la colonisation et les missionnaires (de toutes les religions extérieures à l'Afrique), mais au plan mondial. Et pour cause ! Le 24 février 2022, le monde s'est éveillée en soi-même ; la presse main stream, les politiques d'une certaine mouvance, les bons gens d'un certain monde dit « démocratique » criaient haro sur un V. Poutine et une Russie belliqueuse qui voulaient aux géométries. On a crié à l'invasion d'un pays souverain, l'Ukraine.

En ce début d'année 2026, le 3 janvier pour être précis, face à l'attaque massive du Venezuela et l'effacement de Nicolas Maduro par qui l'on sait, le même joli monde se tait respectueusement dans toutes les langues. Ou presque. A part le « global South » comme on le nomme, et quelques intellectuels et politiques honnêtes (heureusement il en reste !), personne ne crie au scandale ; exactement comme quand le très charismatique H. Chavez est mort, (a-t-il été assassiné devrait-on dire !) sans coup férir. Ça rappelle un certain Salvador Allende Gossens, Président du Chili (1970-1973) dont le seul tort était d'être, non marxiste comme tel, mais plutôt socialiste démocratique, mis hors jeu par les mêmes acteurs pour les mêmes raisons ! Volonté de domination, surtout d'empêcher que la « dollarisation » se poursuive et achève d'activer l'impuissance de l'ancienne première puissance mondiale ; mais surtout et aussi que la plus grande réserve d'hydrocarbures tombe dans l'escarcelle des BRICS.

Après ce même joli monde se demandera pourquoi personne ne croit plus en lui ! Les derniers développements dans nombre des coins du monde depuis la fin de la guerre froide (chute du mur de Berlin dans la nuit du 9 novembre 1989), le droit international est mis à l'épreuve. Des règles que le monde a mis des décennies, plutôt des siècles à mettre place, mais dont l'application est plutôt à la carte, selon les cas, à la va comme je te pousse et à géométrie variable, que l'on est puissant ou misérable, dirait le poète ! Pourtant des chartes et des traités sont logés dans les tiroirs des chancelleries, les palais qui nous dirigent et autres buildings des Nations. Chartes remplies de principes dits fondamentaux et intangibles qui fondent le sacro-saint droit international régissant les relations entre États, références spécifiques mises en exergue des articles singuliers de la Charte des Nations Unies et des clauses jurisprudentielles de la fameuse « Cour internationale de Justice (CIJ) », dont on sait que certains puissants Etats ne l'ont jamais ratifiée.

Suivez mon regard. Toujours les mêmes, y compris le plus petit d'entre eux, mais faiseur de la pluie et du beau temps autour de la Méditerranée et dans le monde entier. Il faudrait justement partir du contexte vénézuélien depuis les positions de feu le Président Hugo Chavez ; ensuite d'un bref inventaire non commenté desdits principes (les plus en vue), afin de montrer qu'ils sont plus que foulés aux pieds, par les adeptes de doctrines impérialistes et exclusivistes. Juste un rappel qui heurte nos consciences face aux crises récentes prouvant que seul l'intérêt égoïste des Etats semble être la règle. Si nous étions audacieux, un très bref encrage philosophique nous permettrait de dessiner les perspectives de la sauce à laquelle certains Etats, notamment d'Afrique, seraient mangés s'ils ne parvenaient pas à faire harakiri, cesser toute autre forme de gouvernance belliqueuse entre eux et plutôt former des blocs, y compris avec des puissances émergentes. Face aux loups ne faut-il pas arrêter de jouer à l'agneau mais plutôt former une meute pour se défendre ? Lire l'intégralité de l'Analyse